



Regroupe les Grands Blessés du Rugby

Siège Social : 18, rue Edmond Michelet – 46200 SOUILLAC

<https://res.asso.fr>

Lettre d'information : 2^{ème} trimestre 2020

Actualités...

Depuis la dernière Lettre d'Information du premier trimestre, nous avons tous été confrontés à une situation inédite et étrange : celle du confinement consécutif à la pandémie de COVID-19 !

Toutes les manifestations sportives ou autres ayant été annulées, les actualités concernant Rugby Espoir Solidarité s'en trouvent également limitées. Ne soyez donc pas étonnés de la concision de cette Lettre d'Information du deuxième trimestre !

Sauf informations qui ne nous seraient pas parvenues, aucun des blessés de notre association n'aurait été touché par cette maladie. En espérant que cela s'avérera exact, on ne peut que se réjouir de cet état de fait et que les contraintes mises en place aient pu contribuer à ce résultat.

Petit à petit, on peut espérer un retour à une vie normale, mais les conséquences de nos accidents respectifs (tétraplégie pour beaucoup d'entre nous) nous rendent plus vulnérables et nous imposent une prudence toute particulière...

... annulation de l'Assemblée Générale 2020

... c'est pourquoi le bureau de Rugby Espoir Solidarité et son président Philippe Cubaynes ont décidé à regret **d'annuler l'Assemblée Générale de l'association** qui était prévue le samedi 12 septembre prochain à Gradignan. Bien sûr, ce moment de rencontre et de convivialité manquera à beaucoup d'entre nous, mais il nous a paru plus sage de ne pas courir de risques inutiles, sans compter qu'il aurait fallu s'astreindre à bon nombre de mesures strictes pour respecter les barrières sanitaires en vigueur. D'autre part, la résurgence de nouveaux foyers de contamination ne garantissent pas une maîtrise totale de la pandémie à la fin de l'été !

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS**

Décès d'André Poutau



André Poutau était un dirigeant de club béarnais de l'Union Sportive Coarraze-Nay particulièrement attentif au sort des blessés du rugby. Son ami Jean Arhancet tenait à lui rendre hommage :

« Au revoir André

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris ton décès.

Personne attachante très près des blessés du Rugby.

André aimait sa ville dans laquelle il fut adjoint aux sports de 1995 à 2001. Sa carrière dans l'enseignement technique s'est achevée au poste de proviseur-adjoint du lycée des métiers d'art de Coarraze à l'essor duquel il contribua.

Au sein de l'Union Sportive Coarraze-Nay d'abord joueur talonneur puis finir dirigeant, d'abord président en 1994 avec son Ami Edouard avant d'être porté à la présidence des 17 sections sportives regroupant 1 690 licenciés. Il y a montré ses qualités de gestionnaire attentif à chacun tout en maintenant la cohérence de l'ensemble.

L'humour parfois acerbe qu'il pratiquait avec talent et sa parfaite connaissance du monde du rugby caractérisaient la personnalité attachante de celui qui vient de partir brusquement.

Depuis ta présidence tu as invité les blessés du rugby du comité du Béarn au tournoi " Cancé " et tes successeurs continuent cette belle action de solidarité envers les blessés du rugby, remise du produit d'une bourriche.

Très fidèle donateur de notre Fondation, sans doute même un des plus fidèle.

Du royaume de l'ovalie aide-nous à être solidaires entre nous.

Repose en paix André, je ne t'oublierai pas. »



André Poutau, au milieu de la photo, à côté de Jean Arhancet.

Forfait annuel des réparations prises en charge par la sécurité sociale

Fonctionnement de date à date Maintenance fauteuil manuel ou électrique

Fauteuil manuel

- Forfait roues 74.82€ (code LPPR 4307824)
- Forfait autres 102.39€ (code LPPR 4302152)

Fauteuil électrique

- Forfait roues 74.82€ (code LPPR 4389845)
- Forfait autres 102.39€ (code LPPR 4348622)
- Forfait électrique 333.65€ (code LPPR 4307994)

Prestations sociales (au 1^{er} avril 2020)

Allocation aux Adultes Handicapés (A.A.H.)

Montant de l'AAH : 902.70 €/mois

Plafond de ressources :

	Annuel
Personne seule	10 832 €
Couple	19 607 €
Par enfant supplémentaire	+ 5 417 €

Complément de ressources : 179,31 €/mois

Majoration pour Vie Autonome : 104,77 €/mois

Allocation Compensatrice Tierce Personne (A.C.T.P.)

Montant : entre 448,77 € et 897,54 € / mois

Plafond annuel de ressources : plafond de l'AAH majoré de l'allocation. Majoration départementale possible.

Les services de La Poste

Il était déjà possible d'envoyer un colis par La Poste sans avoir à se déplacer (voir Lettre d'Information du 4^{ème} trimestre 2019). Depuis le confinement, La Poste a rajouté quelques services adaptés.

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns d'entre eux (source <https://www.laposte.fr>) :

Envoyer un colis sans vous déplacer

Vous avez un colis et vous vous demandez comment faire pour l'affranchir depuis votre domicile ? Rien de plus simple, il suffit de vous rendre sur notre page attitrée et d'affranchir directement votre Colissimo en ligne. Quelques clics suffisent pour remplir les caractéristiques de votre envoi, imprimer votre étiquette depuis chez vous, la coller sur votre colis et mettre ce dernier dans votre boîte aux lettres. Un facteur vient chercher votre colis et s'occupe de le livrer en France métropolitaine. Il vous dépose même un avis de prise en charge. Vous pourrez, ensuite, suivre le voyage de votre colis jusqu'à sa livraison grâce à son numéro de suivi.

Vous l'aurez compris, avec ce service, disponible en ligne et sans surcoût, vous pouvez envoyer votre Colissimo depuis votre boîte aux lettres. Vous n'avez plus besoin de sortir de chez vous ou de vous rendre à votre bureau de Poste. Ce service est non seulement innovant mais surtout gratuit !

Faites collecter votre courrier depuis votre domicile

Vous êtes une personne fragile et vous ne pouvez pas vous déplacer en bureau de Poste pour envoyer votre courrier ? Un service de collecte de courrier à domicile pour les personnes vulnérables a été mis en place. Comment ça marche ? Rien de plus simple, il suffit de faire signe à votre facteur lors de son passage - dans le respect des gestes barrières, bien sûr - ou d'apposer un petit mot sur votre boîte aux lettres pour lui dire qu'un courrier sera à récupérer lors de son prochain passage. Pour affranchir votre courrier, vous pouvez y apposer un timbre (si vous en avez déjà chez vous), imprimer votre propre timbre depuis le site de laposte.fr (si vous avez une imprimante) ou régler directement au facteur (soit par chèque ou en espèces avec l'appoint).

Envoyer une lettre recommandée depuis votre boîte aux lettres normalisée

Depuis le 4 mai, vous pouvez expédier une lettre recommandée physique directement depuis votre boîte aux lettres personnelle. Comment ? Grâce à la Vignette Recommandée en ligne, achetée sur laposte.fr (sans supplément de prix). Il vous suffit de choisir l'option « envoi en boîte aux lettres » lors de l'achat de votre affranchissement. Le facteur viendra récupérer gratuitement votre courrier recommandé lors de sa prochaine tournée. Ce service est disponible en province (hors grandes agglomérations), en Île de France (dans les 9^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} arrondissements de Paris et en très grande couronne). Attention, vous devez également être dotée d'une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire une boîte aux lettres que votre facteur peut ouvrir.